

Aides financières

Région ou National ou autres collectivités	Type d'aide (subvention, avance, AAP...)	Véhicules	Stations	Critères d'éligibilité	Engagement des bénéficiaires	Montants	Dates d'ouverture et de fin de l'aide	Contact - Infos - sites	Enveloppe totale
Région IDF Plan « Changeons d'air en Île-de-France »	Subvention	Véhicules utilitaires légers <3,5t ou Véhicules utilitaires entre 3,5 et 12 tonnes Elec, hydrogène ou GNV	Non	Entreprises < 50 personnes / Siège en IDF / investissement en IDF / achats ou LLD / < 5 véhicules par entreprises sauf celles de transport de marchandises par route pour le compte d'autrui	Garder les véhicules aidés pendant au moins 5 ans	Jusqu'à 6 k€ pour les VUL Jusqu'à 9 k€ pour les VU dans la limite de 5 véhicules aidés par société	2017 à 2021	https://www.iledefrance.fr/aides-services/accompagnement-petites-entreprises-franciliennes-notamment-artisanales-l-acquisition-vehiculespropres@iledefrance.fr	
Ville de Paris	Subvention	Véhicules utilitaires légers <3,5t ou Véhicules utilitaires entre 3,5 et 12 tonnes Elec, hydrogène ou GNV	Non	Aides destinées aux auto-entrepreneurs, TPE et PME jusqu'à 50 salariés de Paris, 92, 93 et 94		Jusqu'à 1000€ pour un micro-utilitaire de transport de marchandises inférieur à 1t. Jusqu'à 6000€ pour un véhicule utilitaire léger inférieur ou égal à 3,5t. Jusqu'à 9000€ pour un poids lourd supérieur à 3,5t et autocars Jusqu'à 9000€ pour l'achat d'un moteur à énergie alternative à destination des moteurs à bateaux fonctionnant au fuel ou au gazole	à partir du 1er janvier 2018	https://www.paris.fr/actualites/stop-a-la-pollution-la-ville-propose-de-nouvelles-aides-a-la-mobilite-5373	
Ville de Paris, départements Val de Marne, Seine Saint Denis et Hauts de seines	Aide à l'acquisition de véhicules utilitaires propres insonorisés	Véhicules neufs GNV, Hydrogène et élec répondant à la norme PIEK		Entreprises enregistrées à Paris et dans les départements Val de Marne, Seine Saint Denis et Hauts de seines.		Aide cumulable avec les autres aides de la ville de Paris. Cette aide est limitée à 1 véhicule pour un auto entrepreneur par an et 5 pour toute autre entreprise. Montant de l'aide : 20 % du prix du Véhicule Hors taxes plafonné à 2 000 € ht pour les véhicules < à 3,5t. Pour les Véhicules > à 3,5 t : mêmes conditions avec un plafond de 6 000 € HT. Applicable pour des acquisitions comme pour les LLD et LOA d'au moins 24 mois.	2018		
Région Normandie Action mobilité durable	IDEE Subvention	Véhicules de tourisme ou utilitaires légers < ou égale à 3,5t . Elec, hydrogène ou GNV	OUI sur étude. Pour stations elec, hydrogène ou GNV.	les particuliers/ communes ou groupements/associations/microentreprises		1500 € forfaitaire / véhicule (max 5 véhicules / projet) 30% du montant hors taxe dans la limite de 15 000 € par demande couplée à l'acquisition d'un véhicule électrique	2018 jusqu'à ?	Prénom / Nom : Béatrice ARNAUD Direction / Service * : Direction Energies, Environnement et Développement Durable, service énergies renouvelables Mail : beatrice.arnaud@normandie.fr Téléphone : 0231068915	
Région Auvergne Rhone Alpes - Appel à Projet GNVolontaire	Subvention	Tout type de véhicule	Non	Valable sur toute la région Auvergne Rhône Alpes / Pour les professionnels et collectivités		35% du surcout pour les grande entreprises et collectivités et 45% du surcout pour les PME pour projet de création de station GNV-BioGNV raccordé au réseau	1/10/2017 au 30/10/2020	patricia.combes@auvergnerhonealpes.fr	2,4 Millions d'Euros
Vallée de l'Arve	Subvention	Véhicule <= 3,5T		Pour les professionnels et collectivités		3 000 € pour les véhicules < 2,5 t. 5 000 € pour les 2.5t <PTAC < ou = 3.5 t	jusqu'en 2020	https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/147/289-acquisition-de-vehicules-propres-sur-la-vallee-de-l-arve-environnement-energie.htm vehiculespropresarve@auvergnerhonealpes.fr	
Grenoble (Agglo. dans le cadre de la ZCR) GrenobleAlpes Métropole	Subvention	VU et PL neuf ou occasion (achat, LLD ou LOA)	Non	Pour le professionnels de moins de 250 salariés / 1 véhicule par entreprise		• 1500€ pour un VUL • 6000€ pour un VU et PL entre 3,5T et 7T • 10 000€ pour un PL de plus de 7T	Fin 2020	commerce.artisanat@lametro.fr / 04 57 38 50 39	NC
Région Nouvelle-Aquitaine	Subvention	Oui pour les VI neufs de + de 3,5 t : porteurs, tracteurs, cars	Subvention sur le cout de la station	Engagement de délivrer du bioGNC à partir de stations raccordées réseau		Stations : 60% de l'investissement pour les petites entreprises, 50% pour les moyennes et 40% pour les grandes Véhicules : 50% du surcout par rapport au diesel pour les PME et de 40% pour les grandes entreprises	2018	https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/fiche/mobilite-biognv/	